



European Bank  
for Reconstruction and Development

## project summary document

---

Project name:	Tunisie Leasing – Prêt pour le financement des PME
Country:	Tunisie
Project ID:	45639
Business sector:	Secteur financier
Public/Private:	Secteur privé
Board date:	A déterminer
Status:	Exploratoire
Date PSD disclosed: Date PSD updated:	25 octobre 2013
Project description and objectives:	La BERD envisage l'octroi d'un prêt senior non-garanti à Tunisie Leasing, pour un montant de 20 millions d'euros, destiné au financement des micro-, petites et moyennes entreprises ("MPME") en Tunisie.
Transition impact:	Le prêt améliorera l'accès au financement des MPMEs tunisiennes.
The client:	Tunisie Leasing est la plus grande société de leasing en Tunisie par la taille de son portefeuille de leasing, et a des actifs totaux de 433 millions d'euro au 30 juin 2013.
EBRD finance:	Prêt senior non-garanti de 20 millions d'euros
Total project cost:	Prêt de 20 millions d'euros délivré en euros
Environmental and social categorisation, impact, and mitigation:	Tunisie Leasing devra respecter les Normes de Performance 2 & 9 de la BERD et mettre en œuvre les Procédures Sociales et Environnementales de la BERD applicables aux prêts aux petites et micro entreprises. Tunisie Leasing fournira annuellement des rapports sur les aspects sociaux et environnementaux à la BERD.
Technical cooperation:	Pour consulter la liste des appels d'offres pour services de conseil liés à des projets financés par les fonds de coopération technique, veuillez consulter le lien suivant : <a href="#">appel d'offre consultants</a>
Company contact:	Thomas Girod, Senior Banker, Département Institutions Financières, BERD – <a href="mailto:girod@ebrd.com">girod@ebrd.com</a>
Business opportunities:	Pour les opportunités commerciales ou de passation de marché, veuillez consulter la société cliente.
General enquiries:	Pour les questions à la BERD qui ne sont pas liées à une passation de marché, veuillez contacter: Tel: +44 20 7338 7168; Fax: +44 20 7338 7380 Email: <a href="mailto:projectenquiries@ebrd.com">projectenquiries@ebrd.com</a>

---

Public Information Policy (PIP)	<p>Les règles régissant le traitement de l'information publique (Public Information Policy, ou "PIP") indiquent comment la BERD rend certaines informations publiques et consulte ses actionnaires afin de promouvoir la communication de sa stratégie, réglementations et opérations.</p> <p>Le texte du PIP peut être consulté en suivant le lien: <a href="http://www.ebrd.com/about/policies/pip/index.htm">http://www.ebrd.com/about/policies/pip/index.htm</a></p>
Project Complaint Mechanism (PCM)	<p>La BERD a établi le Project Complaint Mechanism (PCM) pour permettre un traitement indépendant des plaintes formulées par un ou plusieurs individus ou par des organisations au sujet de projets financés par la BERD qui font le sujet d'allégation pour avoir causé, ou être susceptible de causer, un tort. Les règles régissant le PCM peuvent être consultées en suivant le lien: <a href="http://www.ebrd.com/about/integrity/irm/about/pcm.pdf">http://www.ebrd.com/about/integrity/irm/about/pcm.pdf</a></p> <p>Toute plainte formulée au travers du PCM doit être enregistrée au plus tard 12 mois après le dernier déboursement de fonds par la BERD. Vous pouvez contacter le responsable PCM (à l'adresse <a href="mailto:pcm@ebrd.com">pcm@ebrd.com</a>) ou le bureau de la BERD dans le pays concerné pour leur assistance si vous souhaitez vérifier la période au cours de laquelle une plainte doit être enregistrée.</p>